

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre



4

INTERCOMMUNALITÉ

12



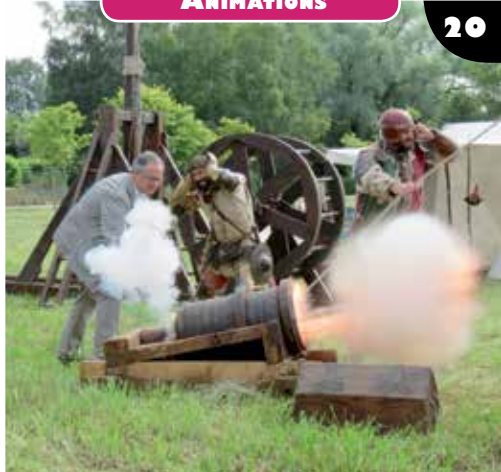
ENFANCE/JEUNESSE

14



ANIMATIONS

20





Le 5 juin, Marine Lopes a été couronnée 135^{ème} Rosière par sa marraine, Maria Helena Teixeira.



Le Mot du Maire



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Bien que l'été ait joué les prolongations en ce début d'automne avec ses records de chaleur, la rentrée était bel et bien là pour la plupart d'entre nous après des vacances bien méritées.

Comme tous les ans, vous avez pu, ainsi que les touristes de passage dans notre ville, profiter pleinement de nos festivités estivales, de notre fête de la Rosière, de notre marché médiéval aux concerts dans les Jardins en passant par les visites de notre patrimoine et le stage international de Musique de Chambre.

Des travaux ont également été engagés dans nos structures sportives et municipales, et d'autres ont continué afin de respecter au mieux les délais impartis, telles la réfection de la rue Henri Boulard et la construction de notre gendarmerie.

Nous avons exceptionnellement permis durant tout le mois de juillet la circulation des engins agricoles dans la rue Camille Méraut afin que les cultivateurs puissent plus rapidement acheminer leurs récoltes au silo route de Quincy et limiter ainsi les pertes financières et la situation catastrophique auxquelles ils vont devoir faire face. Nous avons de ce fait demandé aux riverains de ne pas stationner leurs véhicules afin de faciliter la circulation, un geste de solidarité que je tiens ici à saluer au vu des désagréments que cela a pu causer.

Les quartiers de la Belle Fontaine, de la rue Jeanne d'Arc et de Chardoille ont subi de plein fouet les inondations de l'Yèvre, de l'Annain et du canal de Berry. Nos services municipaux, nos forces de l'ordre et nos pompiers ont été au plus près des sinistrés, une cellule de crise a été mise en place, un plan d'évacuation avait été envisagé mais heureusement non appliqué. Là aussi, la solidarité a joué entre voisins et a créé ou resserré certains liens essentiels dans ces moments difficiles.

Enfin, la rentrée scolaire aura été marquée cette année par la fermeture de l'école maternelle Jean de la Fontaine. En effet, au vu de la baisse constante des élèves en primaire depuis plusieurs années, nous avons travaillé au sein d'un comité réunissant des élus, les directeurs d'écoles, les DDEN, les représentants de parents d'élèves et les services de l'Education Nationale afin de redéfinir une nouvelle sectorisation, plus claire et plus juste permettant de rééquilibrer les effectifs par classe, mais qui s'est malheureusement traduite par la suppression d'un établissement scolaire.

Une décision pénible pour l'élu que je suis, conscient des difficultés logistiques et parfois financières occasionnées à certaines familles, mais persuadé du bien-fondé de cette démarche dans l'intérêt général.

Les économies réalisées lors de cette opération complètent les subventions allouées par l'Etat et la somme votée au budget. Cela nous permet ainsi d'équiper nos trois écoles élémentaires en matériels numériques dès cette année. Ce qui a été salué par Madame le Recteur d'Académie lors de sa visite à Mehun-sur-Yèvre.

Face à certaines situations imprévisibles, il faut savoir aller de l'avant et saisir les opportunités qui permettent d'engager plus rapidement des actions en votre faveur.



Jean-Louis SALAK
Maire



MEHUNMAG N°60 SEPTEMBRE 2016

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle,
Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Corinne Cailloux (couverture) ;

Michel Besson

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr





■ LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS FACE AUX INONDATIONS

Fin mai, un grand nombre de Mehunois, dans plusieurs quartiers de la ville, a été touché par des inondations exceptionnelles dues aux fortes pluies de cette année.

Spontanément, une solidarité s'est mise en place entre voisins, soutenue par les services municipaux.

Dès la situation connue, une cellule de crise s'est constituée et réunie en Mairie.

Durant toute la période des inondations, le contrôle des niveaux de l'eau a été effectué jour et nuit par les services techniques et la police municipale.

En collaboration avec les services de secours et les élus, les agents municipaux sont intervenus chez les personnes sinistrées pour aider à mettre en sécurité mobiliers et véhicules.

La Mairie est restée en contact permanent avec la Préfecture et le SDIS de Bourges et s'est préparée à évacuer et reloger les habitants s'il l'avait fallu. Ce ne fut heureusement pas nécessaire bien que quelques personnes aient dû trouver refuge dans leur famille.

Les interventions sur les vannages et l'ouverture d'une brèche dans le canal ont permis de freiner la montée des eaux.

A la demande du Maire, l'état de catastrophe naturelle a été prononcé par décret permettant l'indemnisation par les assurances des personnes sinistrées.



■ RUE HENRI BOULARD

La réfection de la rue Henri Boulard touche à sa fin.

Prochainement les riverains et les usagers retrouveront l'entière utilisation de cette voie d'accès aménagée et sécurisée.

L'ampleur du chantier a nécessité des travaux pendant près de 8 mois ce qui a inéluctablement causé certains désagréments pour des Mehunois et des automobilistes en transit.

La Municipalité remercie particulièrement les riverains pour leur compréhension et leur patience.



A NOTER

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives en 2017 il est indispensable de figurer sur les listes électorales.

Attention, il est nécessaire de s'inscrire en Mairie au service des élections ou par internet (<http://www.ville-mehun-sur-yevre.fr/Elections>).

Par ailleurs, tout changement d'adresse doit être signalé afin de mettre à jour les listes électorales et de se voir attribuer, le cas échéant, un nouveau bureau de vote.



■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte du 1^{er} novembre est avancée au lundi 31 octobre (le mercredi 2 novembre pour le secteur desservi par la mini benne).

Celle du 11 novembre s'effectuera :

- le jeudi 10 novembre pour les secteurs collectés le vendredi après-midi ou desservis par la mini benne
- le samedi 12 novembre pour les secteurs collectés habituellement le vendredi matin.



■ CHANGEMENT DES HORAIRES DE LA POSTE

Depuis le 5 septembre La Poste, située rue Catherine Pateux, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.



■ LE MARCHÉ C'EST LE MERCREDI !

Le mercredi matin, la place du Général Leclerc s'anime.

Lieu de rencontres et de convivialité on y trouve un large choix de produits frais et de qualité (fruits, légumes, viandes, fromages, poissons) mais aussi des vêtements et accessoires de mode...

Depuis l'interdiction des sacs plastiques, il est nécessaire d'avoir un cabas pour faire son marché.

Les commerçants du marché proposent le mercredi 9 novembre, une animation au cours de laquelle ils distribueront des sacs personnalisés à tous ceux qui viendront ce jour-là. Venez nombreux !

■ DU NOUVEAU CHEZ LES COMMERÇANTS

■ «La Petite Agence» a déménagé 2 rue Sophie Barrère.

Tél. 06 58 35 96 66 ou 02 48 50 07 82

Ouvert du mardi au samedi 9h-12h et 14h-19h

■ CORRESPONDANTE DU BERRY RÉPUBLICAIN

Nadine Grandjean : 06 84 54 89 94 ; nadine.grandjean18@orange.fr



■ BASSIN NAUTIQUE COUVERT

Suite à des problèmes de structures constatés lors de travaux de maintenance, le bassin nautique couvert sera fermé jusqu'à nouvel ordre par mesure de sécurité.

■ SOLIDARITÉ ENTRE COMMUNES

Certains ont pu remarquer une nouvelle activité dans les locaux de l'ancienne halte-garderie près de la Poste.

En effet, par solidarité avec la commune de Vignoux-sur-Barangeon, sinistrée à la suite des inondations, la ville a prêté ses locaux parfaitement adaptés à l'accueil des jeunes enfants.

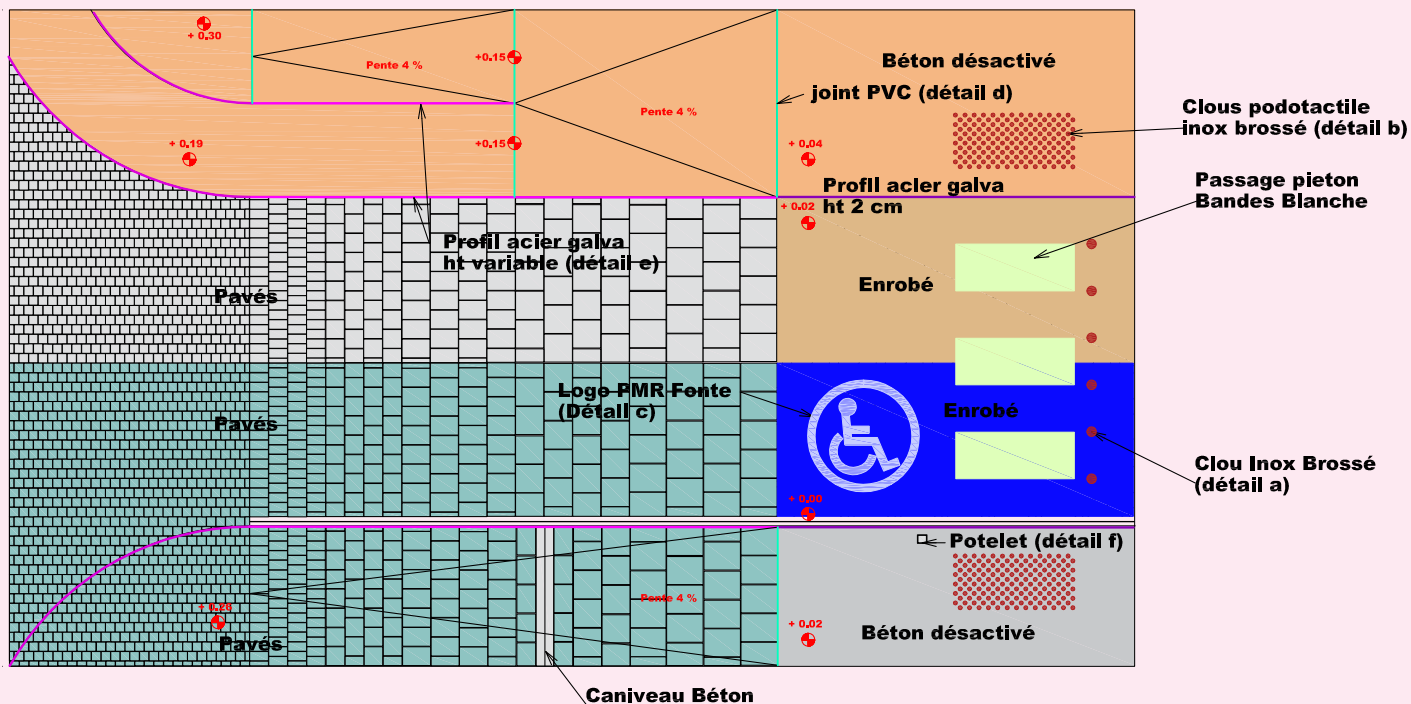


■ REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Les études pour l'aménagement du centre-ville se finalisent.

Afin que les Mehunois puissent découvrir le projet, une maquette de présentation des différents matériaux utilisés sera visible place du Général Leclerc.

De même, une présentation publique aura lieu le jeudi 27 octobre à 18h30 au centre socioculturel André Malraux en présence du cabinet d'architecte.



LEGENDE Revêtement

Pavés ou dalles grés gris blanc

Béton teinté beige finition désactivé

Enrobé teinté belge finition grenillée

Pavés ou dalles grés

Béton teinté gris finition désactivé

Enrobé noir finition grenillée

Profil Acier vue 2 cm

Profil Acier vue ht Variable

Joint Profil PVC

■ SOMME : UNE BENNE POUR LES VÉGÉTAUX

Une benne de collecte des déchets verts est mise à disposition des particuliers dans le quartier de Somme rue des Communaux. Or, il a été constaté ces dernières semaines, des mauvaises utilisations et de nombreuses incivilités.

Cette benne destinée uniquement à recevoir des végétaux ne peut recevoir d'autres types de déchets.

En cas de problème, ce dispositif pourrait être supprimé.

La municipalité en appelle au **civisme de chacun.**



■ LE STATIONNEMENT : UNE QUESTION DE SÉCURITÉ

L'accès des enfants aux écoles ou au collège peut s'avérer être un véritable «parcours du combattant».



Stationnement hors des places de parking, vitesse excessive, passage forcé, recul sans contrôle autant de comportements mettant les enfants en danger.

Quelques règles élémentaires doivent être respectées : ralentir aux abords des écoles, stationner sur les zones autorisées, ne pas stationner sur les passages piétons ni en double file, respecter les interdictions.

Pour la sécurité de vos enfants soyez responsables **c'est une question de civisme !**

■ LES CROTTES DE CHIENS N'APPORTENT AUCUN EMBELLISSEMENT À LA VILLE

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution : ramasser les déjections. Des sacs sont disponibles gratuitement en Mairie et au service technique.

Ramasser, c'est respecter les piétons et les jardiniers qui ne peuvent tondre et entretenir les massifs envahis par les déjections canines.

C'est aussi contribuer à la propreté de la ville.

Le ramassage des déjections canines est obligatoire dans tous les lieux ou espaces publics : les caniveaux, les parterres, les jardins, les trottoirs...

Comment cela fonctionne :

- 1 - Ramasser la déjection
- 2 - Retourner le sachet
- 3 - Faire un nœud
- 4 - Jeter le sachet dans une poubelle

Il suffit de six secondes pour faire ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Soyez responsables, **c'est une question de civisme !**

■ LA VILLE AGIT POUR L'ACCESSIBILITÉ



Le 26 mai 2016 se tenait à Olivet, le Colloque «Bâtiments accessibles : Agir ensemble !» organisé par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire.

Destiné aux professionnels du bâtiment et aux collectivités territoriales, ce colloque voulait faire le point sur la mise en oeuvre de la politique d'accessibilité, onze ans après l'adoption de la loi sur l'égalité des droits et des chances et un an après la mise en place du dispositif des agendas d'accessibilité programmée.

Le Maire, Jean-Louis Salak, a été convié à cette rencontre pour présenter l'agenda d'accessibilité programmée de la ville et les premières actions de mise en oeuvre. Il a rappelé que dès 2008 les services municipaux ont réalisé un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux et a présenté la démarche municipale pour aboutir à la mise aux normes du plus grand nombre possible de bâtiments d'ici 2021 ainsi que le budget alloué.

Il a donné des exemples de travaux terminés (la bibliothèque, le gymnase Pierre de Coubertin, l'école élémentaire des Charmilles, l'école maternelle Jules Ferry, le pôle d'enseignement artistique, le camping, l'office de tourisme) et a présenté les futurs travaux.

Cet engagement pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap a été félicité par les participants.

■ TRAVAUX AU GYMNASSE PIERRE DE COUBERTIN

Pendant l'été, la ville a mis aux normes «handicapés» le gymnase Pierre de Coubertin situé boulevard de la Liberté. Les sanitaires, la signalétique, les plafonds, l'éclairage, la VMC, les portes... ont entièrement été refaits.

La peinture le sera prochainement.

Désormais ce gymnase permet un meilleur accueil des personnes à mobilité réduite (sportif ou public).

A noter que la ville a également profité des vacances estivales pour remplacer le revêtement du sol de la salle de tennis de table jouxtant le bâtiment.



■ MISE AUX NORMES DES SANITAIRES DU CENTRE ANDRÉ MALRAUX ET DE L'ESPACE MAURICE GENEVOIX

Comme il avait été annoncé dans le précédent MehunMag, et après la mise en conformité d'une porte d'accès, les sanitaires du centre André Malraux vont être réhabilités de même que la buvette et les vestiaires.

La municipalité informe les Mehunois que ces travaux n'auront aucun impact sur l'utilisation de la salle des fêtes et que les manifestations et animations pourront se dérouler comme prévu.

A l'espace Maurice Genevoix, une des portes d'accès au rez-de-chaussée a aussi été remplacée et avant la fin de l'année les toilettes seront accessibles aux personnes en situation de handicap.



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



■ LE CLUB MUNICIPAL «RENCONTRES ET AMITIÉS»

Au mois de mai, le Maire a rendu visite au Club « Rencontres et Amitiés » situé rue Henri Boulard.

Trois fois par semaine, ils sont nombreux à se retrouver pour : tournoi de scrabble, belote, lecture...

Au moment du goûter chacun se délecte des pâtisseries préparées dans une ambiance conviviale.

En moyenne 40 personnes participent régulièrement aux animations dans ce lieu aménagé comme une vraie maison avec salon, salle de jeux, cuisine, jardin et potager.

Le club, géré par le CCAS, est ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 18h.

Pour participer, il suffit de venir directement ou de contacter le 02 48 57 23 85.

Par ailleurs, le CCAS propose un service d'accompagnement aux personnes ne pouvant se déplacer seules.



Le CCAS poursuit ses actions en faveur des personnes âgées et des plus démunis.

**Renseignements
et inscriptions
au CCAS
avant le
4 novembre.
02 48 57 06 16**

■ COLIS DE NOËL

Un colis de Noël est distribué aux personnes de 70 ans et plus non imposables sur les revenus.

■ AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une aide en argent est allouée aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sous certaines conditions de ressources.

■ AIDE AU CHAUFFAGE

Pour bénéficier de cette aide, sous conditions de ressources, il faut être âgé de 70 ans et plus.

■ REPAS DES ANCIENS

La municipalité et le CCAS invitent les « Anciens » âgés de 68 ans et plus ainsi que ceux qui fêteront cette année leur 68^e anniversaire à un repas le 11 novembre au centre socioculturel André Malraux. Une participation sera demandée aux conjoints accompagnateurs ne remplissant pas les conditions d'âge.

L'inscription se fait au C.C.A.S au plus tard le vendredi 21 octobre, délai de rigueur. Tél . : 02 48 57 06 16



■ LA MAISON DES FORESTINES INSTALLE SA PRODUCTION À MEHUN

Le 4 avril 2015, la maison des Forestines était ravagée par un incendie.

Depuis cette date, les Forestines ne sont plus produites. Que les gourmands se réjouissent, les bonbons créés à Bourges en 1879 renaissent à

Mehun-sur-Yèvre rue Raymond Brunet.



Cette entreprise familiale de 8 salariés a choisi notre ville pour poursuivre la production de cette spécialité mondialement connue.



En 1879 la « Forestine », premier bonbon au monde de sucre cuit fourré, crée « une révolution de palais ! ». Alors que l'on ne sait fabriquer que des friandises tout en sucre comme les berlingots, le confiseur Georges Forest invente à Bourges un délicieux bonbon de sucre satiné croquant, fourré d'un onctueux praliné au chocolat. Tout l'art de cette confiserie artisanale tient à une recette inchangée : le sucre est cuit à feu nu dans de traditionnelles bassinoires en cuivre, puis il se transforme en un long ruban soyeux étiré à la main sur un crochet. Ce sucre cuit devient un gros bonbon fourré d'un praliné « maison » grillé avec précision. Sans additif ni conservateur, le tout est alors découpé en une multitude de « Forestines » aux quatre chatoyantes couleurs.

Le mariage d'ingrédients nobles et d'un tour de main unique entraîne le succès.

D'emblée, la Forestine, en forme de fourreau de sucre soyeux, sera reconnue comme la « Haute Couture du bonbon français ».

Très vite, cet artisan de génie lance d'autres nouvelles créations originales, « les Spécialités du Berry », composées de friandises appelées « Amandines », « Châtaignes », « Noisettes » et « Richelieu » : des coques en nougatine ou en caramel croquant fourrées de savoureux pralinés ou de subtiles crèmes d'amandes parfumées à la pistache ou aux marrons.



En 1896 Georges Forest choisit Georges Tavernier pour successeur, un jeune confiseur créatif d'Orléans qui partage ses exigences de qualité et son talent inventif. Leur amour du métier est récompensé : la « Forestine » reçoit la Médaille d'argent aux Expositions Universelles de Paris en 1889 et en 1900, puis la Médaille d'or à l'Exposition Coloniale de 1931 à Paris.

Dès lors, la famille Tavernier perpétue depuis quatre générations le savoir-faire de ces bonbons haut de gamme devenus les ambassadeurs de la ville de Bourges comme d'une tradition gastronomique française. Ainsi, en 1994 la « Forestine » est inscrite au Patrimoine national de la Confiserie, puis en 2012 à l'inventaire du Patrimoine culinaire de la France. Fabrication exclusive de la « Maison de la Forestine ».





■ RÉFORME DE LA CARTE INTERCOMMUNALE

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe a pour objectif de renforcer l'intercommunalité par l'évolution des seuils de population et la consolidation des compétences intercommunales.

Le seuil minimal de population pour une intercommunalité doit passer de 5 000 à 15 000 habitants minimum.

La Communauté de Communes des Terres d'Yèvre, étant composée de 10 000 habitants, était dans l'obligation de fusionner avec une autre communauté de communes.

Le schéma départemental de coopération intercommunale, élaboré en mars 2016 par Madame la Préfète du Cher, a proposé de réduire le nombre d'intercommunalités de 23 à 17 et a validé le rapprochement de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre avec celle des Vals de Cher et d'Arnon.

Différents échanges se poursuivent entre la préfecture et les collectivités concernées avant de signer l'arrêté définitif créant la nouvelle communauté de communes au 1^{er} janvier 2017.

Au préalable chaque commune donne son accord sur la fusion, le nouveau nom, le siège et la composition du Conseil communautaire.

Il en est de même pour les différentes compétences transférées à cette nouvelle communauté de communes.

Un article plus complet apportant toutes les précisions fera l'objet d'un dossier spécifique dans un prochain MehunMag.



PARTICIPEZ AU CHOIX DU NOM DE VOTRE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La nouvelle communauté de communes issue du regroupement de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre et de la Communauté de Communes du Val d'Arnon va devoir prendre un nom.

Chaque conseil municipal des communes membres doit en délibérer.

Auparavant, les Présidents et Vice-Présidents souhaitent recueillir l'avis des habitants du territoire parmi six choix.

Nous vous invitons ainsi à répondre à ce sondage et participer au choix du nom de votre nouvelle communauté de communes **jusqu'au 16 octobre 2016**, en renvoyant ce coupon en mairie ou sur le site de la ville (www.ville-mehun-sur-yevre.fr/Sondage).

Choisissez une des propositions ci-dessous :

- CdC des Rives du Cher d'Yèvre et d'Arnon
- CdC des Terres du Cher d'Yèvre et d'Arnon
- CdC des Vals du Cher d'Yèvre et d'Arnon
- CdC Charles VII
- CdC du duc Jean de Berry
- CdC Coeur de Berry



PINCEAUX MEHUNOIS

4^e ÉDITION

VOTEZ
POUR VOTRE
TABLEAU
PRÉFÉRÉ

EXPOSITION

Entrée gratuite

4 au 6 novembre 2016
centre socioculturel A. Malraux

Mehun sur Yèvre
Une ville à la campagne

Vendredi : 15h - 18h
Samedi et dimanche : 10h30 - 12h30 / 14h30 - 18h



■ RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017

Cette rentrée scolaire a été marquée par la mise en place de la nouvelle carte scolaire pour 508 écoliers accueillis.

Effectifs des écoles

- Ecole maternelle du Centre : 70 élèves
- Ecole maternelle Marcel Pagnol : 31 élèves
- Ecole maternelle Jules Ferry : 71 élèves
- Ecole élémentaire des Charmilles : 139 élèves
- Ecole élémentaire Marcel Pagnol : 58 élèves
- Ecole élémentaire du Château : 139 élèves



Travaux dans les écoles

Pendant l'été les services techniques se sont affairés dans les différents établissements scolaires pour améliorer l'accueil des jeunes Mehunois dès la rentrée.

- A l'école Marcel Pagnol où le plus gros du travail a été réalisé, le portail a été changé ainsi que les grilles, les murs extérieurs et la clôture ont été repeints.
- A l'école du Château certaines peintures ont été refaites.
- A l'école maternelle du Centre, portes et vitrages ont été remplacés.
- Par ailleurs, suite à la fermeture de l'école Jean de la Fontaine l'ensemble du mobilier a été déménagé et réparti en fonction des demandes entre les différentes écoles.
- Au collège, les lignes du terrain de basket ont été retracées.



■ MEHUN : DES ÉCOLES NUMÉRIQUES

Madame Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours a choisi pour sa visite de rentrée Mehun-sur-Yèvre en raison de l'implication du collège et de la mairie dans le dispositif «Ecole numérique».

Après sa visite au collège, elle s'est rendue à l'école élémentaire Marcel Pagnol où elle a tout d'abord souligné le travail de la mairie et de ses partenaires (éducation nationale, parents d'élèves) pour la mise en place de la nouvelle carte scolaire.

Celle-ci a permis une meilleure lisibilité (trois groupes scolaires identifiés) et des effectifs de classe adaptés à une meilleure pédagogie. Les fonds dégagés par cette restructuration ont été affectés pour équiper les classes élémentaires de toutes les écoles de «classe mobile numérique» (tablettes, ordinateurs).



Enfin, le travail de l'école Marcel Pagnol autour de la citoyenneté a été salué.

A cette occasion les devises de la République apposées sur le fronton de l'école ont été inaugurées.

■ L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES JEAN COLOMBE

Les activités de l'école d'arts plastiques ont repris.

Il est toujours possible de s'inscrire.

Emilie VANDECANDELAERE accueille les enfants, les adolescents et les adultes :

- A partir de 5 ans : le mercredi de 15h30 à 17h

- A partir de 7 ans : le mercredi de 14h à 15h30 et le samedi de 9h30 à 11h

- Les adolescents et les adultes : le lundi de 18h à 20h

Renseignements : 02 48 57 27 73



■ LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Qu'est ce qu'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) ?

Le LAPE offre un espace d'écoute, de parole, de rencontre, de jeu et d'échange pour tous les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte qu'ils connaissent bien, parents, grands-

parents... L'adulte reste présent et responsable de l'enfant. Les futurs parents sont les bienvenus.

Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ce lieu.

Venir, selon quelles modalités ?

- Vous venez quand vous voulez (fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés).
- Vous restez le temps que vous voulez.
- Il n'y a pas d'inscription, c'est gratuit.

■ C'est une démarche basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité.

Deux professionnelles formées sont présentes pour assurer l'accueil des familles (Isabelle, Angélique ou Caroline).



Où nous trouver ?

■ Au 26 rue du Chemin Vert à Allouis St Jean

Tél : 02-48-57-10-11

Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30

■ Au 6 rue Gaston Cornavin à Foëcy

(face à la mairie) Tél : 02-48-51-07-71

Ouvert le jeudi de 13h30 à 17h30





■ SÉJOURS D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS



Du sport, des sciences et une bonne dose d'aventure tels furent les ingrédients de vacances réussies au centre de loisirs cet été.

Au mois de juillet sur le thème de la science, les enfants ont réalisé des volcans fumants et de nombreuses expériences dont le très impressionnant «gravity cake».

Un Cluéo géant les a conduit à la recherche du voleur de gâteaux au chocolat.

Lors de la visite du Pôle des Etoiles à Nancay, les enfants ont appris à faire de jolies cabanes.

Au mois d'août, ils ont revêtu le costume d'Indiana Jones pour partir à la recherche des vestiges de notre passé.

Des ateliers d'archéologie animés par Véronique Richard, les ont conduits sur les traces de la Préhistoire, de l'Égypte et autres civilisations aujourd'hui disparues, au travers de



nombreuses activités manuelles. Ils ont fabriqué un propulseur pour aller chasser le mammouth, fait des fouilles pour découvrir des fossiles, des silex, des objets taillés, des poteries... Les enfants ont pu toucher des œufs de dinosaures, apprendre à faire la différence entre du silex et du gypse ou encore de la pierre volcanique.

Mais les vacances au centre de loisirs se sont aussi de nombreuses activités sportives : piscine, ski nautique, tir à l'arc, équitation, pêche, bowling, course d'orientation... Ainsi que des sorties : lac d'Eguzon, Parc Pinocchio, Aventure Parc de Nancay, ferme de Plou, Château de Rocheux...



Une nouveauté cette année : les mini camps

En juillet et en août, 3 mini camps étaient organisés pour chaque groupe d'âge.

Les 6/7 ans ont passé une nuit au centre de loisirs avec repas et veillée musicale et dans la journée ils sont allés à la piscine et à l'aire de jeux de Saint-Laurent.

Les 8/10 ans ont participé à un camp nature à Vouzeron où ils ont pêché, visité les tourbières, fabriqué des cabanes et observé la nuit les animaux avec des caméras à infrarouge.

Les 11/16 ans de leur côté étaient à la base de loisirs du Blanc où ils se sont initiés à la spéléologie, au kayak, au paddle et fait du VTT.



■ ACCUEIL DU MERCREDI

De 14h à 18h30, la dynamique équipe d'animateurs accueille les enfants à partir de 3 ans.

Toute l'après-midi, des activités d'éveil ou des sorties sont proposées en fonction des groupes d'âges permettant aux enfants de s'épanouir.

La prestation comprend également le goûter.

A savoir que le service de restauration n'est ouvert qu'aux enfants fréquentant le centre de loisirs l'après-midi.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Renseignements : 02 48 57 19 19

■ L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



La municipalité facilite le financement du permis de conduire. C'est une aide qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans quelle que soit leur situation, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en insertion professionnelle.

Son montant varie en fonction du quotient familial. Cette aide ne peut pas être obtenue pour une présentation à un examen suite à la perte du permis de conduire.

Renseignements : *service emploi, place Jean Manceau, tél. : 02 48 57 06 24*

■ BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT À PROJETS

La ville a lancé en 2008 l'opération « Bourse à projets » pour valoriser l'esprit d'entreprise des jeunes Mehunois et encourager les initiatives collectives ou individuelles qui doivent s'inscrire dans l'un des axes suivants : humanitaire, social, environnemental, sportif, culturel ou professionnel.

Il peut s'agir d'un voyage dans le cadre d'une formation, d'un projet découverte, de l'organisation d'un événement ou d'animation, du passage du permis de conduire, d'une formation spécifique (BAFA...).

Cette bourse est attribuée en contrepartie d'un travail utile à la collectivité et constitue pour certains une première expérience dans la vie active.



Renseignements :

service emploi, place Jean Manceau, tél. : 02 48 57 06 24

■ UNE 3^e FLEUR POUR L'ÉCOLE DU CHÂTEAU

Au mois de juin, l'école élémentaire du Château a de nouveau reçu une 3^e fleur dans le cadre du concours des écoles fleuries récompensant ainsi le travail des élèves et de leur professeur.



Année Jean de Berry oblige, cette thématique chère à l'histoire mehunoise s'est retrouvée dans les activités de jardinage. Les enfants ont ainsi étudié les plantes du moyen-âge et examiné un herbier médiéval.

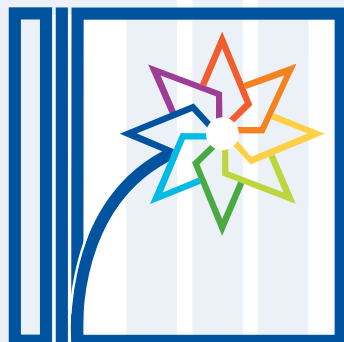
Les animaux favoris du duc Jean de Berry ont inspiré leur travail tel l'ours magnifiquement reconstitué avec

des bouchons. Les parterres ont été peints aux couleurs de Jean de Berry. Malgré les intempéries, les semis et repiquages ont plutôt réussi : tomates, courgettes, salades, fraisiers et plantes aromatiques.

Même le nichoir a été habité par des mésanges.

En cadeau, ils ont reçu de nombreux livres sur le jardinage, de nouveaux semis, des pots biodégradables en papier journal réalisés par l'IUT de Bourges, des outils et un groseillier blanc.





**LES PLUS
BEAUX DÉTOURS
DE FRANCE**

www.plusbeauxdetours.com

■ PLUS BEAUX DÉTOURS : UN 16^e CONGRÈS PÉTILLANT !

Après Limoux (Aude) en 2015, c'est à Saint-Galmier (Loire), la ville de la source Badoit, que s'est tenu le 16^e congrès des « Plus Beaux Détours de France », qui a réuni plus de 180 participants.

Lors de l'assemblée générale, le président a réaffirmé le rôle essentiel joué par le réseau des « Plus Beaux Détours » afin de rééquilibrer et de conforter l'offre touristique nationale. Dans cet esprit, les congressistes ont analysé notamment les conséquences de la loi NOTRe sur la compétence tourisme et celles de la loi Patrimoine sur l'attractivité des centres-villes. Il a également été question de rechercher les nouveaux moyens de financement des offices de tourisme, des retombées économiques des événements locaux mais aussi des dispositifs d'accueil des camping-caristes comme des véhicules électriques.

Les participants ont témoigné de l'intérêt suscité par l'offre nouvelle de parcours de liaison entre les villes du réseau, accompagnant ainsi les visiteurs des Plus Beaux Détours dans la découverte des richesses touristiques de notre pays ; des parcours qu'on retrouve sur la carte-cadeau (en échange de 7 preuves de passage) éditée en partenariat avec Michelin.

La ville était représentée par Elisabeth MATHIEU, 1^{er} adjoint au Maire déléguée au tourisme accompagnée de Maryse COURVEAULLE, Directrice Générale des Services.



Mehun-sur-Yèvre est très impliqué dans ce réseau et à ce titre elle a obtenu le 3^{ème} prix du concours interne dont le thème était « la valorisation du label à travers les animations, la promotion et la communication ».



Cette récompense, décernée par les autres villes membres, met en valeur la qualité de nos prestations.

Régulièrement la ville par le biais de son office de tourisme participe à des groupes de travail pour la mise en place d'échanges et de rapprochement entre les villes du réseau de la même région : Beaugency, Sancerre, Valençay, La Châtre, Montargis, Neris-les-Bains.

Le « parcours de liaison » consiste à aller d'une ville des Plus Beaux Détours à une autre par des itinéraires méconnus permettant la découverte de richesses locales. Ainsi ont été créés deux itinéraires Mehun/Valençay et Mehun/La Châtre que l'on peut retrouver sur le site de l'office de tourisme.

Le but étant de bénéficier de la communication qu'offre le réseau pour susciter l'intérêt des touristes pour Mehun.

On constate d'ailleurs une augmentation tangible des visiteurs venus grâce aux Plus Beaux Détours. L'adhésion à cette association est un des outils du développement touristique de la ville.

■ LE TOURISME : UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

Un Office de Tourisme c'est bien sûr un lieu d'accueil et de renseignements pratiques, de découvertes touristiques et patrimoniales mais c'est aussi un vecteur économique non négligeable.



En quelques chiffres :

- 3741 nuitées déclarées en 2015 par les gîtes, les chambres d'hôte et le camping
 - 650 visiteurs à l'entreprises PILLIVUYT amenés par l'Office de Tourisme
 - Exportation de nos savoir-faire et nos produits locaux
 - 7753 visites en 2015 du Pôle de la Porcelaine-Château Charles VII
- L'année 2016 n'étant pas terminée il est trop tôt pour en donner les statistiques.*



■ NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE AU CAMPING

- Kakemono d'entrée
- WIFI en accès libre pour les campeurs



A partir du 1^{er} janvier 2017, en application de la loi NOTRe, la compétence touristique sera transférée à la communauté de communes qui aura en charge la promotion du tourisme, dont la gestion de l'office de tourisme qui interviendra sur l'ensemble du nouveau territoire (cf. article communauté de communes page 12).

■ L'OFFICE DE TOURISME EST AUSSI AU SERVICE DES MEHUNOIS :

- Un accès internet gratuit
- Une boutique
- Des expositions d'artistes locaux
- L'organisation de manifestations et de visites guidées
- Le site internet
- La commande de documentations pour la préparation d'un voyage
- Des idées de sorties



Au mois de juin, Anne Lesbroussart (au centre), 26 ans, a pris ses fonctions de responsable de l'Office de Tourisme.

Marché édiéval ^{20^e édition}



La Machina Silente et Jean-Louis Salak maire ouvrent les festivités



Combats et joutes par La Mæstrie du Berry, les Compagnons du duc Jean en Cœur de France, Les Chevaliers Paladins, Les Leus du Val d'Ancœur,

Initiation par les Archers de Charles VII



Les feux follets du roi Charles

Fabrication de carreaux de pavement

Plus de 10 000 visiteurs



Dans le cadre de l'année Jean de Berry, mise en scène : Le duc Jean se remarie



Exposition de l'école d'arts plastiques Jean Colombe

La Machina Silente présente ses perrières et couillards

Spectacle de feu avec Saltab & Cie

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

A la Fête de la Musique, les élèves de l'École Municipale de Musique Olivier MESSIAEN ont présenté le fruit de leur année de travail.

Un grand moment musical que le public, venu nombreux, a pu apprécier à sa juste valeur.



■ SUCCÈS DES ATELIERS ENFANTS

Les ateliers organisés pendant l'été au Pôle de la Porcelaine ont eu beaucoup de succès. Une cinquantaine d'enfants (Mehunois, en vacances à Mehun ou de passage) a participé aux activités proposées : poterie, peinture sur porcelaine, fabrication d'éventails. Ce fut pour eux l'occasion de pétrir, modeler, peindre leurs objets et de repartir ensuite avec leur oeuvre : bougeoir, assiette, magnet...



■ DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Les anciens combattants, les gendarmes, les pompiers, d'anciens véhicules militaires de collection ainsi que ceux des services techniques ont défilé le long de la rue Jeanne d'Arc devant une foule intéressée.

Le cortège s'est ensuite rendu place de l'Ordre National du Mérite où l'adjudant chef David DORP a reçu la médaille d'honneur des sapeurs pompiers échelon argent pour 20 ans de services.





■ LES JARDINS EN FÊTE

Année après année, les Jardins en Fête sont le rendez-vous incontournable des dimanches d'août.

Une fois encore, la programmation était de qualité et variée : Zenac, Treizeurs du Mat', Caméléon et Puzzle.

Le grand nombre de spectateurs confirme que ces concerts sont toujours appréciés.



Les
Jardins
1^{ère} édition
en **Fête**

■ NOUVEAU : L'ORCHESTRE D'HARMONIE

L'association «Harmonie de Mehun-sur-Yèvre» s'est créée cet été.

C'est un orchestre d'harmonie composé d'élèves de milieu de 2^e cycle de l'école de musique ainsi que de musiciens amateurs.

L'Harmonie a pour but de participer à la vie artistique de la ville et au rayonnement de la culture musicale.

Cette association recrute des musiciens amateurs qui aiment jouer en groupe.

Les répétitions se feront le mercredi de 19h à 20h45 au Pôle d'Enseignements Artistiques dirigées par Olivier Bougain.

Les personnes intéressées peuvent assister au déroulement d'une répétition.

Les cuivres, bois et percussions sont les bienvenus.

Pour tous renseignements : 02 48 57 27 73 ou emmm@ville-mehun-sur-yevre.fr



■ LES CONCERTS À NE PAS MANQUER :

La chorale Voca'Song reçoit l'Accroche Choeur de Bourges

Une rencontre de chorales de qualité va être proposée à la collégiale Notre-Dame le samedi 15 octobre à 20h.

Au programme : des chansons harmonisées à quatre voix issues du répertoire de la chanson française (G.Brassens, W. Sheller, Zazie, Renan Luce, Benabar...) et des musiques du monde.

Entrée Libre.

A noter : Si vous voulez rejoindre la chorale Voca'Song de l'école de musique, n'hésitez pas à venir participer aux répétitions le lundi de 20h à 22h. Pour tous renseignements : 02 48 57 27 73

Le BrassBerry reçoit le Brass Band du Pays Bourguellois

Aurolé du 1^{er} prix de la 3^{ème} division au concours international d'Amboise, le Brass Berry, sous la direction d'Olivier BOUGAIN, revient le dimanche 13 novembre à 15h30 au centre socioculturel André Malraux.

La 2^{ème} partie du concert sera assurée par le Brass Band du Pays Bourguellois dirigé par Mickael AUCLERT. Les 2 formations jumelles rivaliseront de talent pour offrir un après-midi musical de qualité.

Entrée gratuite – Ouverture des portes à 15h00

■ STAGE INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Du 20 au 28 août, 62 musiciens amateurs étaient rassemblés à Mehun dans le cadre du stage international de musique de chambre organisé par l'association Musique Vivante à Mehun.

Avec sept concerts sur sept programmes différents, avec la création en première audition publique de trois œuvres originales de Clément WALKER-VIRY, cette «Fête musicale en Berry» a tenu ses promesses et rassemblé un public nombreux dont les applaudissements et les rappels en disent long sur la qualité des concerts.

Prochain rendez-vous : la troisième édition du « Moment musical » offert conjointement par l'école municipale de musique et l'association, le samedi 7 janvier à 16h à l'espace Maurice Genevoix.

Un DVD avec de très belles vues de Mehun, la vie du stage et des concerts est en vente. Il suffit d'écrire à : brunetv@hotmail.fr



■ ROSIÈRE 2017 : APPEL À CANDIDATURE

Les jeunes filles souhaitant poser leur candidature au titre de Rosière 2017 sont invitées à se présenter pour leur inscription au Pôle de la Porcelaine dès à présent. Se munir du livret de famille, d'une lettre de motivation et d'une photo récente. **Renseignements et inscription : 02 48 57 06 19**



■ CONCOURS PHOTOS

Dans le cadre du concours organisé par le Pôle de la Porcelaine, sept photos représentant la ville ont été sélectionnées. Elles sont exposées sur les grilles à l'arrière du bâtiment.





■ JUDO CLUB MEHUN : UN CLUB DE CHAMPIONS

2^e club du département en nombre de licenciés, le Judo Club Mehun a connu une saison 2015-2016 exceptionnelle.

Des qualifications pour des phases finales, et plusieurs podiums, aussi bien chez les petits que chez les grands : Martin, Maïa, Maol, Nina, Ziyad, Marceau, Jules, Léana, Ruben, Baptiste, Eloïse, et tous les autres judokas qui ont fait de la compétition la saison dernière. Ludovic Marçais valide sa Ceinture Noire. Nicolas Koch devient Commissaire Sportif Départemental.



Allan Soëtens, devenu Vice-champion de France 2^{ème} division en novembre, ne compte pas s'arrêter en si bonne voie. En mai dernier à Issoudun, il termine 1^{er} dans la catégorie +100 kg en ½ finale du Championnat de France 1^{ère} division, et se qualifie pour la finale à Montbéliard en novembre prochain. Il sera accompagné de Lloyd Soëtens, son frère et enseignant du club (photo de droite), qui termine 3^{ème} de la compétition et qui se qualifie également.



Mais Allan ne se contente pas d'un titre en judo ! Il est depuis le mois de mai champion de France de Highland Games (lancer de poids, de troncs d'arbres...).

A savoir : le club propose aussi des cours de renforcement musculaire et de self-défense, également dispensés par Lloyd Soëtens, professeur titulaire d'un Diplôme d'Etat 1^{er} degré, Ceinture Noire 2^{ème} dan.

N'hésitez pas à venir essayer, pourquoi pas en famille puisque les cours sont proposés dès 4 ans, et pour tous les niveaux, même débutant. La séance d'essai est gratuite.

Renseignements :

Tél. : 02.48.02.51.36 ; e-mail : judoclub.mehun@laposte.net
site internet : jcmehun.sportsregions.fr ; Facebook : Judo Club Mehun



■ AMICALE DES ANCIENS DE MEHUN ET SA RÉGION

L'Amicale des Anciens existe depuis le 25 janvier 1990 où les statuts ont été déposés en préfecture par le président de l'époque M. René Galou.

La présidence de l'Amicale a été successivement assurée par Mme Ginette Latte, M. Pierre Lafleur et depuis janvier 2016 par M. Raymond Brunet.

Au cours de l'année, l'Amicale organise 8 goûters et 2 repas avec orchestre le jeudi en milieu de mois.

Actuellement il y a 127 adhérents. Le président et les membres de son bureau recherchent de nouvelles recrues pour venir passer de bons moments en leur compagnie. A une certaine époque, l'Amicale comptait plus de 200 adhérents. Toute personne intéressée est la bienvenue.

Renseignements et inscription : 02 48 57 40 70

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉLUS

Le 29^e Championnat de France des élus et anciens élus s'est déroulé au mois de septembre à Verdun dans la Meuse.

Ils étaient près de deux cents participants, répartis dans 8 catégories d'âge, à prendre le départ de la course.

Patrick Graczyk, ancien conseiller municipal et licencié à l'Union Cycliste Mehunoise termine 4^e comme l'année passée. Félicitations !



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,

Vous nous avez élus sur un programme ambitieux tout en étant réaliste.

Il faut bien connaître sa ville et ses habitants pour en estimer les besoins, et savoir, c'est le plus compliqué, anticiper nos capacités financières étroitement liées aux orientations budgétaires de l'Etat afin que nous puissions réaliser nos objectifs.

Depuis mars 2014, nous mettons en place progressivement nos projets.

Certaines opérations aux études complexes et fastidieuses demandent plus de temps que d'autres, plus simples à réaliser et moins «médiatiques» qui, mises bout à bout, représentent cependant un investissement financier et humain important.

Celles, non prévues mais néanmoins nécessaires, se rajoutent continuellement à la liste, imposant alors un inévitable réajustement budgétaire et parfois bouleversant les prévisions.

Mais ce sont surtout les baisses des dotations et les augmentations des charges imposées par l'Etat qui nous impactent, sans compter tout ce que ce dernier nous transfère, telles par exemple les Nouvelles Activités Péri-Scolaires et les instructions des permis de construire ...

Ceci a forcément une répercussion sur nos finances, le fonctionnement de nos services, l'exécution de nos projets et ce, malgré les aides et subventions que nous peinons de plus en plus à obtenir et qui ne peuvent être utiles que si nous pouvons investir !

Cependant, ces obstacles et ces incertitudes n'affectent pas notre volonté de réaliser nos promesses de campagne, **notre ambition étant de vous satisfaire.**

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous, sans doute, ce sont des sentiments d'effroi et d'incompréhension que nous avons ressentis en apprenant que la haine avait de nouveau lâchement frappé au soir de la fête nationale à Nice, puis le 26 juillet à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Chacune et chacun, nous nous sentons cruellement blessés car c'est le contrat social passé entre tous les Français qui fut encore pris pour cible, contrat dont la clef de voûte s'appelle Laïcité et ses corollaires Liberté de conscience, Tolérance et Respect. Ce sont ces valeurs que nous partageons qui nous donnent la force de ne pas renoncer. Il nous appartient donc à tous de les défendre, de les faire vivre, mais également de les transmettre aux plus jeunes générations que ce soit en famille, dans les structures d'accueil municipales, à l'école ou encore dans les associations.

En ce mois de septembre, ces activités reprennent. L'occasion alors de saluer l'investissement des parents, des animateurs et des enseignants qui, quotidiennement, conduisent les enfants sur le chemin d'une conscience éclairée. Mais l'occasion aussi de rappeler qu'une collectivité locale se doit d'accompagner tous ces éducateurs et qu'il ne faudrait pas oublier qu'avec 52 € par habitant en 2015 contre 92 € pour la moyenne des villes de même strate, notre commune a encore beaucoup à faire en matière de subventions versées (sources : finances.gouv.fr).

Dans le domaine scolaire, la majorité municipale en proposant une nouvelle sectorisation a répondu à nos interpellations nombreuses depuis le début de cette mandature afin de réintroduire de la stabilité et de l'équité dans les conditions d'apprentissages des élèves, même s'il fut nécessaire de passer par une douloureuse décision de fermeture des locaux de l'école Jean de la Fontaine. Toutefois, cette stabilité reste relative car si notre commune continue de perdre 15 à 20 élèves annuellement comme cela est le cas depuis le début des années 2000, tout laisse à penser que d'ici 5 à 10 ans, les mêmes causes entraîneront les mêmes effets et que la question de la carte scolaire se posera à nouveau dans les mêmes termes. Pour l'éviter, seul un regain d'attractivité permettrait d'attirer et de maintenir une population jeune et diversifiée.

Les travaux de rénovation du centre-ville, nécessaires depuis longtemps, vont prochainement commencer. Ils sont de nature à favoriser un tel regain. Encore faudrait-il que tout soit mis en œuvre pour soutenir nos commerces de proximité pendant leur durée, en prévoyant à chaque étape des possibilités de stationnements proches, des cheminements piétonniers sécurisés et une signalétique efficace. A ce stade, nous regrettons déjà que cette restauration ne se limite qu'à la voirie et que la majorité ait oublié que dans une telle entreprise de rénovation urbaine, il est de coutume de mettre en place des aides par le biais d'un Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce ou via une Société d'Economie Mixte afin que les commerces puissent saisir l'occasion de se moderniser ou valoriser et rendre accessible leur établissement. Quid par ailleurs d'une réhabilitation de l'habitat vétuste du centre-ville qui vient détériorer son image ou, pire, représente par endroit un danger comme dans la rue Jeanne d'Arc où certains immeubles menacent ruine ? La réhabilitation de cet habitat peut être incitée et soutenue par la mise en place de dispositifs spécifiques, type ANAH. Encore faut-il être force de proposition et de persuasion...

Olivier PONTE GARCIA, Isabelle GALMARD-MARECHAL, Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN, Raymond BRUNET

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :



- Dieu n'habite pas la Havane de Yasmina Khadra
- Ecoutez nos défaites de Laurent Gaudé
- Les bottes suédoises de Henning Mankell
- Riquet à la Houpe de Amélie Nothomb
- La succession de Jean-Paul Dubois
- L'homme qui voyait à travers les visages de Eric-Emmanuel Schmitt
- Soyez imprudents les enfants de Véronique Ovaldé
- Face à la mer de Françoise Bourdin
- L'emprise du passé de Charlotte Link
- L'enfant de Loire de Gilbert Bordes
- Rêver de Franck Thilliez
- Dans les prairies étoilées de Marie-Sabine Roger

Agenda des manifestations

OCTOBRE

JUSQU' AU 26 OCTOBRE
EXPOSITION «LA GOURMANDISE»
Bibliothèque Alain-Fournier

3 AU 21 OCTOBRE
EXPOSITION : «LUMIÈRES ET COULEURS EN FUSION»
Par Mathijs Schoevaert
Office Municipal de Tourisme

7 OCTOBRE
BRADERIE VENTE AU SAC
Organisée par «Le Rayon de Soleil»
14h30-18h, EHPAD - maison de retraite

8 AU 9 OCTOBRE
FÊTE NATIONALE DU TIMBRE
Exposition, concours
Organisée par le Cercle Philatélique Mehunois
9h30-18h, centre socioculturel André Malraux

8 AU 9 OCTOBRE
BOURSE AUX VÊTEMENTS
Organisée par les Bancs de l'école de Charmignol
10h-18h, espace Maurice Genevoix

8 OCTOBRE
ATELIER BIJOUX
Organisé par Label'Berrichonne
10h-18h, 1^{er} étage espace Maurice Genevoix
Tél. 06 98 43 57 85

9 OCTOBRE
RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM
Organisée par la RAMY
13h-17h, départ de l'école de Vouzeron

10 AU 14 OCTOBRE
SEMAINE DU GOÛT
Dégustation quotidienne de saveurs locales
Office de Tourisme

15 OCTOBRE
CONCERT DES CHORALES VOCA'SONG DE MEHUN ET L'ACCROCHE-CHOEUR DE BOURGES
Organisé par l'Ecole Municipale de Musique
20h, collégiale Notre-Dame

15 AU 16 OCTOBRE
RIFLES
Organisées par l'Accordéon Club
19h le samedi et 14h30 le dimanche
centre socioculturel André Malraux

16 OCTOBRE
CONFÉRENCE « NAPOLÉON, CENT JOURS POUR CONVAINCRE »
Organisée par le GHAMY
et le Souvenir Napoléonien
15h, espace Maurice Genevoix

20 OCTOBRE
GOÛTER AVEC ORCHESTRE
Organisé par l'Amicale des Anciens
14h30, centre socioculturel André Malraux
Réservation au 02 48 57 40 70

21 OCTOBRE
CONFÉRENCE : «GLORIETTES, RÉSIDENCES, CHÂTEAU ET PALAIS DUCAUX, UNE LIGNE ARCHITECTURALE»
Organisée par le GHAMY
18h, ancienne école de filles

21 OCTOBRE
THÉÂTRE «ET SI ON SAUVAIT LUIGI»
Organisé par Les Baladins
20h30, centre socioculturel André Malraux

22 OCTOBRE
NUIT DU ROCK
avec Burt Blanca, Ted Sanders et Berryblues
Organisée par Messieurs Marchand, Gomez et Raimbault au profit de «L'Encouragement du Dévouement»
21h, centre socioculturel André Malraux
Renseignements et réservation :
02 48 57 31 72

23 OCTOBRE
RIFLES DU COEUR
Organisées par L'Encouragement du Dévouement
14h30, centre socioculturel André Malraux

23 OCTOBRE
CONFÉRENCE
Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

24 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE
EXPOSITION «CIEL ET MER»
par Marcelle Cariou
Office Municipal de Tourisme

27 OCTOBRE
RÉUNION PUBLIQUE PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE
Organisée la municipalité
18h30, centre socioculturel A. Malraux

30 OCTOBRE
RANDONNÉE 7, 14 ET 21 KM
Organisée par l'Association pour le don de sang
Départ à partir de 7h30 du préau de l'école du Château

NOVEMBRE

1 AU 30 NOVEMBRE
EXPOSITION «AÏE FAUNE» PAR MICHEL ROUX
Bibliothèque Alain-Fournier

4 AU 6 NOVEMBRE
EXPOSITION» PINCEAUX MEHUNOIS»
Organisée par l'Office de Tourisme
vendredi de 15h à 18h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
centre socioculturel André Malraux

4 NOVEMBRE
BRADERIE VENTE AU SAC
Organisée par «Le Rayon de Soleil»
14h30-18h, EHPAD - maison de retraite

9 NOVEMBRE
ANIMATION AU MARCHÉ
Organisée par les commerçants non sédentaires
8h-13h, place du Général Leclerc

11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
Organisée par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Départ du défilé à 9h45 de la Mairie

Agenda des manifestations

11 NOVEMBRE

REPAS DES ANCIENS

Organisé par le CCAS

12h30, centre socioculturel André Malraux

11 NOVEMBRE

RANDONNÉE ANNUELLE 7, 14

ET 22 KM

Organisée par la RAMY

Rendez-vous à 7h30 au centre aéré des

Millains à Bourgneuf

13 NOVEMBRE

CONCERT DU BRASS BERRY ET DU

BRASS BAND DE BOURGES

Organisé par l'Ecole Municipale de Musique

15h30, centre socioculturel André Malraux

14 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

EXPOSITION «PASTEL SEC»

Par Jean-François Thibault

Office Municipal de Tourisme

18 NOVEMBRE

CONFÉRENCE : «LE TEMPS VENRA», MISE EN SCÈNE DE LA VIE ET DE LA MORT DU DUC JEAN DE BERRY

Organisée par le GHAMY

18h, ancienne école de filles

19 NOVEMBRE

CORRIDA DES DORMEUX

Organisée par le Club d'Athlétisme de Foëcy

19h30, Centre-ville

20 NOVEMBRE

BOURSE AUX JOUETS

Organisée par les Bancs de l'école

de Charmignol

10h-17h, espace Maurice Genevoix

Tél. 06 74 01 63 17

21 NOV AU 18 DÉC

GRANDE OPÉRATION COMMERCIALE

AVEC TOMBOLA

Organisée par l'Union Commerciale et

Artisanale de Mehun

25 NOVEMBRE

CONCERT DE SAINTE-CÉCILE

Organisé par l'Ecole Municipale de

Musique 20h, centre André Malraux

26 NOVEMBRE

588^e FOIRE DE LA SAINT-ANDRÉ

Déballage, fête foraine, animations

Organisée par la municipalité

26 NOVEMBRE

ATELIER «NOËL»

Organisé par Label'Berrichonne

10h-18h, 1er étage espace Maurice Genevoix

Tél. 06 98 43 57 85

27 NOVEMBRE

FÊTE DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS DE MEHUN

Vide-grenier, animations, fête foraine

Organisée par l'Union Commerciale et

Artisanale de Mehun

Centre-ville

DÉCEMBRE

1 AU 24 DÉCEMBRE

EXPOSITION «NOËL ET AUTRES FÊTES DE L'HIVER»

Bibliothèque Alain-Fournier

2 DÉCEMBRE

BRADERIE VENTE AU SAC

Organisée par «Le Rayon de Soleil»

14h30-18h, EHPAD - maison de retraite

3 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

Organisé par la Municipalité, l'Office Municipal

des Sports et les associations Mehunoises.

9h-13h, centre-ville

3 DÉCEMBRE

ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES

MATERNELLES

Organisé par la Municipalité

14h15, centre socioculturel André Malraux

5 AU 22 DÉCEMBRE

EXPOSITION «GENS D'AILLEURS»

Par Françoise Roux

Office Municipal de Tourisme

5 DÉCEMBRE

COMMÉMORATION

Journée d'hommage aux « morts pour la

France » en Algérie, Maroc et Tunisie.

Départ à 10h45 de la Maison du Combattant

7 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par «Le Rayon de Soleil»

13h30-18h, EHPAD - maison de retraite

10 DÉCEMBRE

CONCERT JEUNES TALENTS

Organisé par l'Ecole Municipale de Musique

16h, espace Maurice Genevoix

11 DÉCEMBRE

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY

13h45, place du Château

12 DÉCEMBRE

AUDITION DE NOËL

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique

18h30, centre socioculturel André Malraux

16 DÉCEMBRE

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour

le Don de sang

7h30-11h30, centre André Malraux

18 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des fêtes

9h-19h, centre socioculturel

André Malraux

31 DÉCEMBRE

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA

20h30, centre socioculturel André Malraux

Réservation au 02 48 57 40 66

**TOUS LES MERCREDIS MATINS
MARCHÉ SUR LA PLACE DU CHÂTEAU**

POLE de la
PORCELAINE
MUSÉE CHARLES VII

Mehun-sur-Yèvre



Exposition

Eventails en plumes

13 mars
3 novembre
2016

un vent de folie

